



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS

Hôtel de ville et mairie du nord

Dumbéa, le 3 avril 2026

Le maire de Dumbéa Cynthia Jan et ses élus tiendront des permanences du lundi au vendredi, chaque semaine, à l'hôtel de ville et en mairie du nord, afin que les administrés qui le souhaitent puissent les rencontrer.

Ces permanences débuteront le mardi 7 avril.

Espaces de proximité, d'échanges et de dialogue, ces permanences des élus ont pour objectif d'être à l'écoute des Dumbéens et d'apporter des réponses à leurs interrogations. Ces temps de rencontre sont également l'occasion de recueillir leurs idées, leurs attentes et de les faire contribuer à la vie de la commune.

Le planning des permanences

- Les lundis de 12h à 15h, à l'hôtel de ville, sur rendez-vous uniquement au 41 40 18.
- Les mardis de 9h à 12h, en mairie du nord, sans rendez-vous.
- Les mercredis de 12h à 15h, à l'hôtel de ville, sans rendez-vous. Ce créneau est plus particulièrement réservé aux jeunes de moins de 20 ans, avec un horaire adapté à ce public.
- Les jeudis de 12h à 15h, à l'hôtel de ville, sans rendez-vous.
- Les vendredis de 9h à 12h, en mairie du nord, sans rendez-vous.

Retrouvez les permanences du maire et des élus sur le site www.dumbea.nc.

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc